



Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

Déjeuner de presse

Jeudi 12 juin 2014



Sommaire

- Des acquis reconnus p 3
- Des ambitions renouvelées p 6
- Des valeurs consolidées p 9
- Dix ans d'action p 10
- Aller plus loin avec le NPNRU p 12
- L'ANRU, investisseur d'avenir p 23
- L'expertise internationale p 33
- Les JERU 2014 p 37

Des acquis reconnus

- Une transformation profonde de 500 quartiers en métropole et outre mer pour 5 millions d'habitants
- 397 conventions signées
- 11, 6 milliards d'euros engagés de 2004 à 2013
- 46 milliards d'investissements
- Restructuration de la ville sur elle-même:
 - 145 000 logements démolis, presque autant reconstruits
 - Transformation des espaces publics et création d'équipements
- Une expérience et une méthode nourries avec le temps et les retours des élus, des citoyens, des directions de projet, des services de l'Etat...

Des acquis reconnus

- Quartier du Chaoué, Allones
 - Prix de l'aménagement urbain 2013 dans la catégorie territoires urbains.
 - Amélioration du cadre de vie et transformation de l'espace public pour gagner en qualité paysagère
- Quartier Malakoff, Nantes
 - La convention de rénovation du quartier Malakoff à Nantes, ici, a été clôturée à l'automne 2013.



Des acquis reconnus

- Quartier La Duchère, Lyon

- Le projet global mené par le Grand Lyon a permis une diversification de l'habitat, notamment dans le quartier de la Duchère.

AVANT



APRES



Des ambitions renouvelées

- Urgence et devoir de poursuivre et d'aller plus loin notamment dans l'accompagnement social, l'emploi, l'insertion, l'accès à l'éducation, la formation, à la culture, à la santé....
- Atteindre un haut niveau de qualité environnemental pour un meilleur cadre de vie
- Nécessité de mettre en valeur toutes les richesses de ces quartiers en consolidant la confiance et l'espoir



Des ambitions renouvelées

■ Insertion : chiffres clés au 30 juin 2013

- Près de 20 millions d'heures d'insertion réalisées dans le cadre de 375 projets
- 50 400 bénéficiaires, dont 65% issus des ZUS
- Pour beaucoup de projets, le nombre d'heures effectué est supérieur au nombre d'heures prévu
- ⇒ **Les clauses d'insertion tendent aujourd'hui à se généraliser, en dehors de la rénovation urbaine**
- ⇒ **Plus du tiers des bénéficiaires sont des jeunes de moins de 26 ans sans qualification et/ou sans expérience**
- ⇒ **Les $\frac{3}{4}$ des bénéficiaires dont la situation est connue ne sont plus en demande d'emploi 6 mois après leur premier contrat**

Des ambitions renouvelées

■ Strasbourg

Il s'agit de la première collectivité ayant mis en œuvre des clauses d'insertion dans ses marchés. Ces dernières sont aujourd'hui généralisées dans les marchés de la ville, de l'agglomération et des organismes HLM. Dans le cadre des projets de rénovation urbaine de l'agglomération, l'objectif d'insertion fixé (environ 266 000 heures d'insertion) est d'ores et déjà largement dépassé (près de 450 000 heures réalisées depuis le début du programme).

■ Lyon

La ville et l'agglomération de Lyon ont généralisé les clauses d'insertion sur le modèle ANRU dans tous leurs marchés. Cet exemple illustre un objectif à la fois fort et atteignable dans le cadre du NPNRU. Les objectifs fixés (environ 293 000 heures) sont dépassés : plus de 301 000 heures.



Des valeurs consolidées

- **Ambition** des projets de renouvellement urbain
- **Expertise** dans la conduite de projets complexes et multi-acteurs
- **Convergence** d'une multitude d'acteurs : logement, transports, emploi, éducation, santé, culture
- **Partenariats** : engagement des partenaires fondateurs, des équipes nationales et locales, des services de l'Etat
- **Confiance** : pérennité des financements, l'ANRU est assurée de mener à bien le PNRU, l'échéance des engagements est fixée à fin 2015
- **Montée en compétence** des réseaux professionnels et des habitants



Dix ans d'action

- **Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU)**
 - Finaliser les engagements d'ici fin 2015
 - Plus de 500 quartiers
 - 12 milliards d'euros de subventions, près de 90% du Programme engagé et plus de 7 milliards déjà versés (la moitié du PNRU)
 - Plus d'1 milliard d'euros versé en 2013
 - 46 milliards d'euros d'investissements
 - 100 quartiers déjà achevés

Dix ans d'action

- **Programme des Quartiers Anciens Dégradés : une montée en puissance**
 - 380 millions d'euros de subventions, dont 150 millions attribués par l'ANRU
 - La totalité des conventions est signée
 - 25 centres anciens réhabilités d'ici 2016 – 2018
 - 1,5 milliard d'euros de travaux au total

PNRQAD	Montant de subventions ANRU engagées	Montant de subventions ANRU payées
2011	1 270 000 €	190 530 €
2012	13 477 000 €	917 114 €
2013	17 572 261 €	7 270 405 €
Cumulé au 31/12/13	32 319 261 €	8 378 048 €

Aller plus loin avec le NPNRU

■ La loi pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014

Elle définit la nouvelle politique de la ville et consacre le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (2014 – 2024)

■ Les contrats de ville

- **Véritable contrat intégré**

- **3 piliers**

- **Social** : éducation, emploi, santé, culture, lutte contre les discriminations...
- **Cadre de vie et renouvellement urbain** : logement, mobilité, accès aux commerces
- **Développement économique et emploi**

- **Les contrats de ville fixeront les orientations stratégiques des projets de renouvellement urbain**

⇒ LES PRU devront donc agir sur l'urbain, le social, mais aussi l'économique, développer l'attractivité résidentielle, participer à l'amélioration énergétique des bâtiments, la transition écologiques



Aller plus loin avec le NPNRU

■ La clause du territoire le plus favorisé

Najat Vallaud-Belkacem instaure la clause du territoire le plus favorisé afin de faire des territoires cœur de cible des quartiers d'excellence en renversant les dynamiques urbaines et en assurant davantage de mixité sociale.

En pratique, cette clause du territoire le plus favorisé se traduira de deux façons :

- **Dans les contrats de ville** : les acteurs du territoire (élus, préfets, services publics) seront appelés à comparer la situation des territoires cible avec les territoires les plus favorisés de la métropole ou de l'intercommunalité, à identifier les atouts de ces territoires les plus favorisés et à entreprendre une fertilisation croisée entre les deux territoires.



Aller plus loin avec le NPNRU

- **La clause du territoire le plus favorisé**
- **Dans les opérations de renouvellement urbain** : l'ANRU recherchera l'excellence dans trois domaines :
 - la qualité environnementale des projets (en s'appuyant sur le PIA « Ville durable »)
 - la ville connectée (avec l'objectif de constituer des zones franches numériques)
 - la stimulation de l'activité économique et de l'emploi

Par ailleurs, il s'agira de veiller à assurer le même niveau de présence des services publics et de mobilisation des outils de droit commun dans les territoires les plus pauvres que dans les autres territoires.



Aller plus loin avec le NPNRU

■ Le NPNRU

Ambition

- Offrir un environnement de qualité aux habitants
- Exprimer le potentiel de développement des quartiers pour réussir leur intégration dans l'agglomération

Données clés

- **5 milliards d'euros de subventions ANRU**
- **Effet levier attendu : 20 milliards d'euros d'investissements publics**
- **200 quartiers environ de métropole et des Outre-mer** présentant des dysfonctionnements urbains majeurs, **cœur de cible du NPNRU**
- Des projets de renouvellement urbain **intégrés aux contrats de ville**
- Une **démarche EcoQuartier** pour renforcer les exigences de développement durable
- La participation active des habitants à la conception et à la mise en œuvre des projets
- **L'accompagnement des investisseurs** pour développer l'habitat privé et l'activité économique dans les quartiers

Aller plus loin avec le NPNRU

- **Le NPNRU, future métropole**

La future métropole Aix-Marseille-Provence intégrera de nombreux quartiers actuellement en renouvellement urbain



© S.LABUSIERE



Aller plus loin avec le NPNRU

5 objectifs incontournables

- augmenter la diversité de l'habitat: construire des logements privés dans les quartiers, en particulier dans les territoires où l'offre est insuffisante
- favoriser le développement du commerce de proximité et consolider le potentiel de développement économique,
- renforcer l'ouverture du quartier et la mobilité des habitants,
- viser l'efficacité énergétique et contribuer au respect de l'environnement,
- concevoir les quartiers en fonction des besoins des habitants, en anticipant sur leur gestion dans la durée, ainsi que sur leur évolution ultérieure et sur les mutations à venir.



Aller plus loin avec le NPNRU

- La requalification du quartier Orléans-la-Source – construction de cinq maisons passives



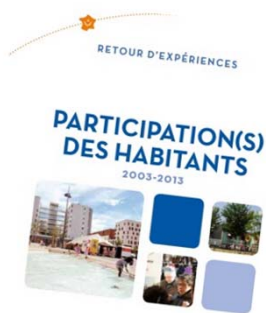
© Cyril Sancereau / GA Architectures



Aller plus loin avec le NPNRU

Les habitants au cœur du renouvellement urbain

- **Accompagner et non imposer**
- **S'adapter à la spécificité de chaque territoire**
 - A travers notamment les « conseils citoyens » créés dans chaque quartier prioritaire et les « maisons de projet » mises en place dans toutes les opérations de renouvellement urbain, le NPNRU associera les habitants à tous les phases du projet
 - Des dispositifs de formation pour enrichir leurs connaissances et permettre leur « montée en compétence »
 - Des formations spécifiques telles que celles menées depuis quelques années, en partenariat avec l'IFMO / Ecole de la Rénovation Urbaine, devront être généralisées
 - Publication d'un ouvrage sur la participation des habitants dans lequel une vingtaine de chefs de projet partagent leurs expériences, les outils et les méthodes déployés pour associer les habitants tout au long du projet



Aller plus loin avec le NPNRU

Les habitants au cœur du renouvellement urbain

- L'association havraise « Casa Bella » accompagne des familles en difficulté pour qu'elles prennent possession d'un logement décent et à leur goût, grâce à des travaux d'intérieur entièrement réalisés par leurs soins. L'engagement des familles est essentiel.
- A Boulogne-sur-Mer, chaque habitant devait s'impliquer d'emblée dans la rénovation du quartier du Chemin Vert afin que celui-ci réponde pleinement à ses attentes et ne lui impose pas un programme normé. Sophie Ricard, jeune architecte, a donc vécu de 2010 à 2013 avec les habitants, en s'installant dans un studio qu'elle a rénové de ses propres mains. Au cœur de la démarche co-construction : la maison du projet. Des travaux avec des enfants du quartier l'ont inscrite dans la vie de la communauté.

Aller plus loin avec le NPNRU

Les habitants au cœur du renouvellement urbain

- Aux Camélias, à Saint-Denis de la Réunion : les habitants s'approprient le projet de rénovation urbaine de leur quartier... jusqu'à en modifier la programmation initiale. Davantage en phase avec les attentes et les usages de la population. Un long processus de concertation s'est engagé, à partir de 2010, entre l'association « l'Academy des Camélias » et la Ville autour de l'idée de la construction d'équipements culturels et sportifs dans le quartier.
- Octobre 2014 : organisation d'une journée inter-acteurs, en lien avec le CGET et l'USH, consacrée à la « Gestion Urbaine de Proximité » visant, au travers d'exemples concrets, et d'expertises à démontrer les apports d'un projet de gestion adapté aux spécificités du quartiers

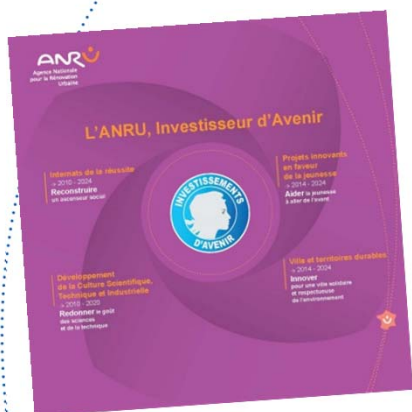
Aller plus loin avec le NPNRU

■ Calendrier

- **Juin 2014** : annonce des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville par Najat Vallaud-Belkacem, Ministre des droits de Femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
- **Septembre 2014** : proposition de la liste des 200 quartiers « cœur de cible » par le Conseil d'Administration de l'ANRU
- **Fin 2014 / début 2015** : signature des premiers contrats de ville et des protocoles de préfiguration des conventions de renouvellement urbain

L'ANRU, investisseur d'avenir

- **Internats de la réussite : reconstruire un ascenseur social (2010-2024)**
 - **550 millions de subventions du Programme « Investissements d'Avenir »** pour développer des places en internat autour d'un projet éducatif de qualité, dans une optique d'égalité des chances
 - ⇒ 2014 : une nouvelle enveloppe de 150 millions confiée à l'ANRU pour créer 6 000 places supplémentaires pour accueillir des collégiens, des élèves de filières professionnelles en favorisant particulièrement les jeunes filles.
 - **Plus de 100 projets d'internats en développement aujourd'hui**, en métropole et Outre-mer
 - **Plus de 3 400 places déjà ouvertes**



L'ANRU, investisseur d'avenir

- **Développement de la Culture Scientifique Technique et Industrielle : redonner le goût des sciences et des techniques (2010-2020)**
 - **25 projets lauréats à ce jour**, pour plus de 51 millions d'euros du PIA
 - Le programme, doté de **100 millions d'euros**, vise prioritairement les **jeunes, de toute condition sociale et de tout âge, pour aiguïser leur curiosité scientifique en facilitant l'accès, la diffusion et la compréhension des sciences et de leurs enjeux**
- **Vitry-sur-Seine**

L'atelier de prototype pour l'investigation scientifique est un projet développé par l'association « Savoir Apprendre » qui gère l'exploradôme, le musée interactif dédié à la découverte scientifique implanté à Vitry-sur-Seine. Il vise à concevoir et fabriquer des "manipulations interactives" de qualité exceptionnelle.



L'ANRU, investisseur d'avenir

- **Projets innovants en faveur de la jeunesse : aider les jeunes à aller de l'avant (2014-2024)**
 - **Lancement d'un appel à projets fin 2014**
 - **100 millions d'euros pour aider des projets d'orientation professionnelle, d'accès à l'emploi, de développement culturel et sportif, de création d'entreprise**



L'ANRU, investisseur d'avenir

■ Villes et territoires durables (2014 – 2024)

Double ambition

- Investir dans l'excellence écologique et énergétique, vecteur de croissance
- Inventer une **ville plus performante, durable et solidaire**

Données clés

- **L'ANRU est l'opérateur désigné** pour mener cette action qui s'inscrit dans le cadre du Programme Investissements d'Avenir, prévue dans la loi de finances 2014
- **85 millions d'euros pour subventionner 15 projets** exemplaires de transition écologique: techniques de réhabilitation plus performantes des bâtiments et développement de procédés innovants, par exemple de désamiantage. Le tout en visant la réduction de la facture énergétique. Seront aussi ciblés des projets de récupération systématique des déchets, de traitement des eaux, d'amélioration des réseaux de chaleur, d'amélioration de la qualité de l'air, les alternatives à la voiture.



L'ANRU, investisseur d'avenir

■ Développement économique des quartiers prioritaires

Ambition : créer le déclic économique en rendant les quartiers attractifs

« La politique de la ville ne peut réussir si elle n'est pas tout entière engagée sur le front de l'emploi », Najat Vallaud-Belkacem

- **L'ANRU, avec le PIA et la Caisse des Dépôts, consacreront , sur la période 2014 à 2020, une enveloppe de 600 millions d'euros pour co-investir avec des partenaires privés dans les quartiers**

La mission de préfiguration « Co-investissement » confiée à l'ANRU rendra ses conclusions en fin d'année pour une mise en place de cette approche originale à l'été 2015.

- Concrètement : permettre l'implantation d'hôtels d'entreprises, l'installation de pépinières d'activités, de maisons de santé...



L'ANRU, investisseur d'avenir

- Un mode d'emploi pour investir dans les quartiers a été édité par l'ANRU



Illustré par de nombreux cas concrets, ce guide rappelle l'importance d'un diagnostic préalable et la nécessité de concevoir des projets bien dimensionnés

L'ANRU, investisseur d'avenir

- L'immeuble Yellow Square (Lyon La Duchère) héberge des entreprises mais aussi un centre médico-psychologique et un centre d'information et d'orientation de l'Education Nationale.



L'ANRU, investisseur d'avenir

- La pépinière d'entreprises du quartier HautePierre à Strasbourg, a accueilli ses premiers occupants en novembre 2011.



L'ANRU, investisseur d'avenir

- Le quartier Montreynaud à Saint-Etienne, s'est doté de toute une panoplie d'établissements dédiés au développement économique, dont cette pépinière d'entreprises.



L'ANRU, investisseur d'avenir

- **Lancement de la 4^{ème} édition du concours « S'engager pour les quartiers » d'ici l'été**
- **L'ANRU et la Fondation Agir contre l'Exclusion (FACE)** récompensent les projets d'associations, de collectivités ou d'entreprises impactant durablement le développement économique et la cohésion sociale des quartiers
- Partenariat avec le CGET, l'USH, GDF Suez, Terre Plurielle (Fondation Bouygues Construction) et la MACIF
- **Décembre 2014 : annonce des 4 lauréats et remise des prix par la Ministre**



L'expertise internationale

- **La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de février 2014 reconnaît à l'ANRU la possibilité d'entreprendre « des actions concourant à promouvoir l'expertise française à l'international en matière de renouvellement urbain ».**

⇒ L'ANRU est habilitée à « participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'accords de coopération internationale et à réaliser des prestations rémunérées ».

- **Tunisie**

L'ANRU accompagne l'ARRU (Agence de réhabilitation et de rénovation urbaine) sur la requalification-pilote de 4 centres anciens: les médinas de Sfax, Sousse, Kairouan et Tunis

L'expertise internationale

■ Tunisie

Le projet de requalification de centres anciens bénéficie de l'appui de l'ANRU



L'expertise internationale

- **Medellin (Colombie)**

7e session du Forum Urbain Mondial en avril dernier à Medellín sur le thème: « L'équité urbaine dans le développement – des villes pour la vie ».

L'ANRU participait à la délégation française et a présenté, sur le pavillon France, lors d'une session spéciale, le PNRU et ses missions.



L'expertise internationale

■ Algérie

L'ANRU a participé à l'accueil d'une délégation de la ville d'Oran, dans le centre-ville de Saint-Denis, en février.

Les autorités algériennes souhaitent bénéficier d'un appui de l'ANRU aux projets de requalification urbaine engagés à Oran.

L'ANRU a effectué une mission de reconnaissance il y a quelques jours, pour mieux comprendre les enjeux locaux et identifier l'expertise que l'ANRU pourrait proposer.





- **Nécessité d'organiser une grande rencontre nationale** après trois années (la dernière édition remonte à 2011)
- **Ouverture de la manifestation par la Ministre qui dévoilera la liste des quartiers prioritaires**
- **Partager avec toutes celles et ceux qui participent à la construction de la ville de demain leurs attentes** face à cette nouvelle aventure qui commence
- **Nécessité que chacun reparte avec une feuille de route** précise en ayant une vision claire des enjeux et des moyens déployés ainsi que des limites de la nouvelle géographie prioritaire





■ Des plénières et des ateliers

- Dans le cadre de la nouvelle politique de la ville, quelle contribution des PRU aux contrats de ville?
- Comment valoriser le potentiel des quartiers et favoriser leur attractivité ?
- Quelle place pour les habitants des quartiers?
- Quelles sont les conditions de réussite : emploi, sécurité, éducation...

■ Un espace d'exposition « le forum » qui sera inauguré par la Ministre au début de l'après-midi permettra aux collectivités d'exposer leur stratégie de développement et de renouvellement urbain

